

## Offre d'emploi

- Médical
- Soignant/Paramédical
- Administratif/Logistique/Technique

### Titre de l'emploi

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (H/F) - Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)/ Site de Bavilliers.

### Préambule

Cette fiche complète la fiche métier du répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière.

### DEFINITION DE L'EMPLOI

#### Référence texte réglementaire

Le cadre légal de la profession d'Assistant de Service Social Hospitalier est défini par le décret N° 93/652 du 28 mars 1993, repris dernièrement en l'état par le Décret n° **2014-101 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière**:

« Les assistants socio-éducatifs ont pour mission d'aider les patients, les personnes accueillies et les familles, qui connaissent des difficultés sociales, à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver leur autonomie, et éventuellement à faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Dans le respect des personnes, ils recherchent les causes qui compromettent leur équilibre psychologique, économique ou social. Ils conseillent et accompagnent ces personnes dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel. Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets sociaux et éducatifs de l'établissement dont ils relèvent. Ils participent à l'élaboration du rapport d'activité du service socio-éducatif. »  
«Les assistants de service social, qui ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles ainsi que les agents de l'établissement dont ils relèvent. Ils aident les personnes accueillies et leurs familles dans leurs démarches et informent les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier ; Ils assurent, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux. Certains d'entre eux exercent les mêmes fonctions au bénéfice des personnels de l'établissement»

#### Cadre général d'intervention :

- L'assistant de service social intervient dans le respect du code de déontologie professionnel et du code de l'action sociale et des familles (réglementé par l'art. L411-1 et suivants)
- Il est également tenu au secret professionnel dans les conditions énoncées aux articles 226-13 et 226-14 du code pénal et l'art. L411-3 du code de l'action sociale et des familles.

#### Prérequis réglementaire pour exercer ce métier :

Diplôme d'état d'assistant de service social (DEASS)

#### Correspondance statutaire :

Assistant socio-éducatif - catégorie A

## Identification du poste

Lieu d'activité	<b>HNFC, site de BAVILLIERS</b>
Pôle de rattachement	<b>Pôle Ville Hôpital</b>
Quotité de travail	<b>Temps plein</b>
Liaisons hiérarchiques	<pre>graph TD; A[Direction des soins] &lt;--&gt; B[Directeur des soins]; B &lt;--&gt; C[Cadre supérieur de santé]; C &lt;--&gt; D[Cadre de proximité];</pre>
Liaisons fonctionnelles	Professionnels HNFC Intervenants et prestataires institutionnels et externes Réseaux de partenariat extérieur

## Conditions de travail

<b>Exigences du métier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Capacité d'adaptation</li><li>• L'agent est soumis au secret professionnel</li><li>• Maintien et développement des connaissances et compétences professionnelles</li><li>• Ethique et déontologie professionnel</li><li>• Développer un réseau professionnel</li><li>• Analyse et évaluation des situations et établir un plan d'action adapté</li><li>• S'assurer du suivi et de la traçabilité de notre intervention</li><li>• Conduire un entretien d'aide</li><li>• Veille sociale</li></ul>
----------------------------	--

<b>Exigences du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilité entre les services</li> <li>• Horaires : plages variables</li> <li>• Continuité de service : <ul style="list-style-type: none"> <li>-remplacement des collègues absents</li> <li>-présence de minimum 1 agent (sur 2)</li> </ul> </li> <li>• Les cycles de travail sont établis selon le règlement intérieur de l'HNFC</li> </ul>
<b>Supports à disposition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Charte de fonctionnement du service</li> <li>• Dossier patient informatisé</li> <li>• Intranet (procédures, référentiels...)</li> <li>• Octime</li> <li>• Matériel informatique</li> <li>• Téléphone</li> </ul>

### Risques et prévention

---

<b>Risques professionnels</b>	<b>Actions de prévention</b>
<b>Incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation annuelle obligatoire</li> </ul>
<b>Infectieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des préconisations individuelles ou collectives définies par la médecine préventive</li> <li>• Respect des règles définies par l'équipe opérationnelle d'hygiène</li> <li>• Hygiène des mains</li> <li>• Port de la blouse</li> </ul>

### Activités principales

---

- Entretiens avec les personnes les patients hospitalisés et / ou leur entourage avec l'accord du patient en vue d'un diagnostic psychosocial
  - Accompagnement des patients et leur entourage: entretiens d'aide et de soutien, accompagnement dans les démarches
    - Information et suivi des droits, devoirs et procédures des personnes en difficulté
    - Rédaction de rapports sociaux ou de signalements dans le cadre de la protection des personnes vulnérables
      - Mise en place d'actions préventives ou curatives en vue du retour ou du maintien à domicile ou de l'admission en établissement, en assurant la prise en charge des patients pendant et à l'issue de l'hospitalisation

- Connaissance du réseau partenarial du territoire (25/90/70) afin d'informer, d'orienter le patient et de solliciter les dispositifs adaptés à sa situation
  - Aide à l'insertion ou réinsertion sociale et /ou professionnelle
  - Transmission des informations dans l'intérêt de la prise en charge du patient
  - Élaboration de projets individuels, articulé avec l'équipe pluridisciplinaire en prenant en compte le patient dans sa globalité
- Travail en lien étroit avec les services de soins
- Médiation des relations avec l'entourage, les services et les partenaires extérieurs
- Rédaction de comptes rendus relatifs aux observations et aux interventions
- Veille juridique et sociale
- Production annuelle d'un rapport et d'une évaluation statistique de l'activité
- Accueil et tutorat des étudiants

### **Savoir-faire**

---

- Animer et développer un réseau professionnel,
- Argumenter et convaincre avec un/ou plusieurs interlocuteurs (interne et externe),
- Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence,
- Conduire un entretien d'aide,
- Etre capable d'empathie et savoir faire preuve de bienveillance,
- Identifier/analyser des situations d'urgence et définir des actions,
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives,
- Rédiger des informations relatives à son domaine d'intervention pour assurer un suivi et une traçabilité,
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents, et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétence,
- Travailler en équipe pluridisciplinaire/ en réseau,
- Etre méthodique, rigoureux et organisé,
- Savoir gérer son temps et déterminer les priorités,
- Utiliser les outils bureautiques.

### **Candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à envoyer à :**

---

L'HOPITAL Nord Franche-Comté  
Direction des Ressources Humaines / Cellule recrutement  
100 Route de Moval  
CS 10499 TREVENANS  
90015 BELFORT Cedex  
Mme Lamia LOUNES  
Tél : 03.84.98.31.86  
[recrutement@hnfc.fr](mailto:recrutement@hnfc.fr)